



## Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea, QC J9B 1C1

Tél. : 819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672

[www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)

Réf. 114-212

### COMITÉ CONSULTATIF DES RESSOURCES NATURELLES

Procès-verbal de la réunion du 18 février 2019

### NATURAL RESOURCES ADVISORY COMMITTEE

Minutes of the February 18, 2019 meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Pierre Guénard, président de cette réunion, déclare la présente séance du Comité consultatif des ressources naturelles (CCRN) ouverte à 19h08.

Having noticed there is quorum, Mr. Pierre Guénard, presiding over this meeting, declares this sitting of the Natural Resources Advisory Committee (NRAC) open at 7:08 pm.

#### PRÉSENTS

#### PRESENT

Pierre Guénard (conseiller / counselor) ~ Michelle Comeau (membre / member) ~ Benoit Delage (membre / member) ~ Jonathan Lamarre-Régnière (membre / member) ~ Véronique Juneau (employée municipale / municipal officer)  
Membres du public: Laurence Coulombe (CREDDO) et Catherine Lévesque (CREDDO)

#### ABSENTS

#### REGRETS

Carl Savignac (membre / member)

#### 1.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par Mme Michelle Comeau, et résolu que l'ordre du jour proposé soit par la présente adopté, avec les modifications suivantes :

**Ajouter 9.1 Politique d'événements écoresponsables**

ADOPTÉ

#### 1.0 READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

IT IS PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Ms. Michelle Comeau, and resolved that the agenda be and is hereby adopted as presented, with the following changes:

**Add 9.1 Policy for ecoresponsible events**

ADOPTED

#### 2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 JANVIER 2019

IL EST PROPOSÉ par M. Jonathan Lamarre-Régnière, appuyé par M. Benoit Delage et résolu que le procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2019 soit par la présente approuvé, en incluant les modifications proposées.

APPROUVÉ

#### 2.0 APPROVAL AND SIGNING OF THE RECORD OF THE MINUTES OF THE JANUARY 21, 2019 MEETING

IT IS PROPOSED by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, seconded by Mr. Benoit Delage, and resolved that the minutes of the meeting held on January 21, 2019, be and is hereby approved, including the proposed modifications.

APPROVED

#### 3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

[Aucune.]

#### 3.0 QUESTION PERIOD

[None.]

#### 4.0 PROJET DE VERDISSEMENT DU CENTRE-VILLAGE (PRÉSENTATION PAR LE CREDDO)

Laurence Coulombe et Catherine Lévesque, du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO), présentent aux membres du CCRN une proposition de développer une Politique de l'Arbre et un plan de verdissement du centre-village. Elles expliquent les accomplissements du CREDDO en la matière et les prochaines étapes. Une consultation publique pourrait être menée afin d'identifier les indicateurs à utiliser pour déterminer les priorités

#### 4.0 CENTRE-VILLAGE GREENING PROJECT (PRESENTATION BY CREDDO)

Laurence Coulombe and Catherine Lévesque, from the Regional Council of the Environment and Sustainable Development of the Outaouais (CREDDO), present to the members of the NRAC a proposal to develop a Tree Policy and a plan for greening the Centre-Village. They explain the achievements from CREDDO in this matter and the next steps. A public consultation could be conducted to identify the indicators to be used to determine priorities for specific actions for Chelsea. Eco-friendly parking is

d'actions spécifiques pour Chelsea. Le stationnement écoresponsable est aussi discuté. Une discussion s'ensuit.

Le CREDDO présentera un budget plus détaillé, incluant la rédaction d'une Politique de l'arbre, un plan de verdissement avec analyse détaillée des emplacements, et la plantation d'arbres en tant que tel. Une entente de partenariat pourra être établie entre la Municipalité et CREDDO.

Les membres proposent de s'assurer de présenter une vision, des objectifs de verdissement et des actions positives (ex. guider, offrir un soutien) pour la population.

[Laurence Coulombe et Catherine Lévesque quittent la salle à 20h25.]

Recommandation:

Les membres sont d'avis que le développement d'une Politique de l'arbre accompagné d'un plan de verdissement et de plantation d'arbres au centre-village, tel que proposé par le CREDDO, est un projet prioritaire pour la Municipalité. Il est souhaitable que la Municipalité aille de l'avant présentement avec ce projet de verdissement.

also discussed. A discussion follows.

CREDDO will present a more detailed budget, including writing a Tree Policy, a greening plan with detailed site analysis, and tree planting per se. A partnership agreement could be established between the Municipality and CREDDO.

Members propose to make sure to present a vision, greening objectives and positive actions (e.g., guidance and support) for the population.

[Laurence Coulombe and Catherine Lévesque leave the room at 8:25 pm.]

Recommendation:

The members believe that the development of a Tree Policy accompanied by a plan for greening and planting trees in the Centre-Village, as proposed by the CREDDO, is a priority project for the Municipality. It is desirable that the Municipality go ahead now with this greening project.

**5.0 PROJET DE RÈGLEMENT NO 1071-18 – PLANTATION D'ARBRES SUR TERRAIN PRIVÉ AU CENTRE-VILLAGE**

Les membres ont pris connaissance du projet de règlement n° 1071-18 révisé depuis la rencontre de mai 2018. Mme Véronique Juneau explique la situation. Les membres sont d'accord avec la version révisée.

Recommandation :

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Michelle Comeau, appuyé par Benoit Delage, et résolu que le CCRN recommande au CCUDD et au conseil municipal d'adopter ce règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6.0 INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

**6.1 Séance ordinaire du 5 février 2019**

M. Pierre Guénard mentionne qu'aucune résolution ne portait sur un sujet environnemental.

**7.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JANVIER 2019**

Dans le dossier des bandes riveraines, un dossier sera présenté au conseil municipal ce printemps pour déterminer des lignes directrices de gestion des empiètements sur les terrains municipaux.

Point 6.1 – Dérogation mineure, 31, chemin de la Montagne. Recommandation positive du CCUDD.

Point 7.1 – Consultation publique sur le projet de règlement n° 1106-18 reportée au lundi 25 février à cause d'une tempête de neige.

**5.0 BY-LAW PROJECT NO 1071-18 – TREE PLANTING ON PRIVATE LAND IN CENTRE-VILLAGE**

Members have reviewed the draft by-law no. 1071-18 revised since the meeting of May 2018. Ms. Véronique Juneau explains the situation. Members agree with the revised version.

Recommendation:

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Michelle Comeau, seconded by Mr. Benoit Delage, and resolved that the NRAC recommends to the PSDAC and to the municipal council to adopt this by-law.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**6.0 FEEDBACK ARISING FROM COUNCIL**

**6.1 February 5, 2019 Ordinary sitting of Council**

Mr. Pierre Guénard mentions that no resolution dealt with an environmental issue.

**7.0 BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES OF JANUARY 21, 2019**

Regarding shorelines, a file will be presented to municipal Council this spring to determine guidelines for management of encroachments on municipal land.

Item 6.1 – Minor variance, 31, chemin de la Montagne : Positive recommendation from PSDAC.

Item 7.1 – Public consultation on by-law project no 1106-18 reported to Monday February 25 due to a snowstorm.

**8.0 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE** **8.0 REQUEST FOR MINOR VARIANCE**

**8.1 Dérogation mineure – 47, chemin Notch** **8.1 Minor variance – 47, chemin Notch**

Le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 924 022 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 47, chemin Notch, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un bâtiment principal, une installation septique, un puits et une remise qui seront situés à une distance de 15 mètres d'un milieu humide au lieu de 30 mètres tel que stipulé au règlement de zonage no 636-05.

The owner of the property known as the lot 2 924 022 of the Quebec cadastre, property also known as 47, chemin Notch, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purpose of building a primary building, a septic system, a well and a shed located at 15 meters of a wetland instead of 30 meters, as prescribed in the zoning by-law no 636-05.

Les membres ont pris connaissance de la demande. Mme Véronique Juneau explique la situation. Une discussion s'ensuit.

Members were informed of the request. Ms. Véronique Juneau explains the situation. A discussion follows.

Les membres sont d'avis que :

The members believe that:

- la question du droit d'accès à la propriété devra être réglée;
- l'application du 15 m est acceptable dans le cas présent.

- The question of the access to the property will need to be resolved;
- The application of a 15-m protection setback from the wetland is acceptable in the present case.

Recommandation :

Recommendation:

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par M. Jonathan Lamarre-Régnière, et résolu que le CCRN recommande d'accorder cette demande de dérogation mineure.

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière and resolved that the NRAC recommends to grant this request for minor variance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**9.0 DIVERS** **9.0 OTHER**

**9.1 Politique d'événements écoresponsables** **9.1 Policy for ecoresponsible events**

Monsieur Pierre Guénard souligne que la Municipalité pourrait se doter d'une politique d'événements écoresponsables. Une discussion s'ensuit.

Mr. Pierre Guénard suggests that the Municipality could adopt a policy for eco-responsible events. A discussion follows.

La Municipalité pourrait déterminer des critères d'écoresponsabilité (pratiques écoresponsables, interdiction de bouteilles d'eau à usage unique, utilisation obligatoire de contenants recyclables ou compostables, etc.) pour les événements sous son contrôle et les événements financés par elle.

The Municipality could determine criteria of eco-responsibility (eco-responsible practices, ban on single-use water bottles, mandatory use recyclable or compostable containers, etc.) for the events under its control and the events financed by it.

Les membres sont d'avis que c'est une bonne idée à mettre en place éventuellement. Ils invitent l'Administration et le service des Loisirs à s'inspirer de villes ayant adopté de telles politiques, autant lors de la tenue de rencontres que d'événements sur son territoire. Ce sujet pourra être élaboré dans le futur. De plus, des conditions pourraient être incluses dans les ententes de services si la Municipalité finance une activité sur son territoire.

The members are of the opinion that it is a good idea to put in place eventually. They invite the Administration and the Leisure Department to take inspiration from cities that have adopted such policies, both during meetings and for events on its territory. This subject can be developed in the future. In addition, conditions could be included in service agreements if the Municipality finances an activity on its territory.

**10.0 PROCHAINE RENCONTRE** **10.0 NEXT MEETING**

La prochaine rencontre du comité est présentement prévue pour le lundi 25 mars 2019. Les membres en prennent note.

The next meeting of the Committee is currently planned for Monday March 25, 2019. Members take note.

**11.0 LEVÉE DE LA RÉUNION**

**11.0 ADJOURNMENT**

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par Mme Michelle Comeau et résolu que cette réunion soit levée à 21h25.

IT IS PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Ms. Michelle Comeau, and resolved that this meeting be adjourned at 9:25 PM.

ADOPTÉE

ADOPTED

**PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR**

**MINUTES PREPARED BY**



.....  
Véronique Juneau

**PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ PAR**

**MINUTES APPROVED BY**



.....  
Pierre Guénard  
Président / Chair

11 mars 2019.....

Date